

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

À une **séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue **le lundi 31 août 2026 à 12 h 45**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents les conseillers Josée Beaudoin
Bertrand Bilodeau
Nathalie Laporte
Samuel Côté
Marie-Claude Poulin
Guillaume Bouchard
Jennifer D'Arcy
Simon Mailhot

Sous la présidence de Madame la mairesse Nathalie Pelletier.

Sont également présents la directrice générale, Me Sylviane Lavigne, le directeur général adjoint, Me Vincent Tanguay et la greffière, Me Marie-Pierre Gauthier.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 3535-2026 modifiant le Règlement 2829-2021 concernant l'administration de la Ville afin de mettre en œuvre un projet pilote relatif à la période de questions lors des séances du conseil
3. AFFAIRES NOUVELLES
4. QUESTIONS DES CITOYENS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les différentes résolutions adoptées par le conseil municipal sont présentées sommairement par les membres du conseil. Il faut se référer au procès-verbal qui sera disponible ultérieurement pour avoir le texte exact de celles-ci.

1. 313-2026 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Jennifer D'Arcy

Que l'ordre du jour de la présente séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 2.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 3535-2026 modifiant le Règlement 2829-2021 concernant l'administration de

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

la Ville afin de mettre en œuvre un projet pilote relatif à la période de questions lors des séances du conseil

Le conseiller Simon Mailhot **donne avis de motion que le Règlement 3535-2026 modifiant le Règlement 2829-2021 concernant l'administration de la Ville afin de mettre en œuvre un projet pilote relatif à la période de questions lors des séances du conseil sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.**

Ce projet de règlement a pour objet de mettre en œuvre un projet pilote visant à évaluer de nouvelles modalités applicables à la période de questions lors des séances du conseil, notamment quant au moment où elle se tient, à la durée des interventions individuelles et à son administration.

M. Mailhot dépose également le projet de règlement visé par l'avis de motion.

3. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet

4. QUESTIONS DES CITOYENS

Questions d'intérêt particulier

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à remplir un formulaire d'identification et à le remettre à la greffière à la fin de la séance. Ce formulaire est disponible à l'entrée de la salle. Il permettra à la Ville de communiquer avec les citoyens pour éclaircir une question posée ou pour y répondre lorsque la question comporte un intérêt particulier. Il n'est pas nécessaire de le remplir plus d'une fois.

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à le faire.

Aucune question n'est posée.

5. 314-2026 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST proposé par le conseiller Bertrand Bilodeau

Que, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit levée vers 12 h 56.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mairesse

Greffière